

Notified body No. 1134

asbl **ANPI** vzw

Parc Scientifique Fleming - Granbonpré 1 B-1348 Louvain-la-Neuve

CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

1134 - CPR - 014

Conformément au Règlement 305/2011/EU du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement des Produits de la Construction ou CPR), ce certificat s'applique au produit de construction:

Détecteur de chaleur – Détecteur ponctuel AUTRONICA BD-25 (classe A1)

et ses variantes : voir annexe 1 au certificat de constance des performances dont les performances sont listées en annexe 2 au certificat de constance des performances usage prévu :Sécurité incendie

fabriqué par:

AUTRONICA Fire and Security AS
Haakon VII's gate 4
N-7483 Trondheim
NORWAY

et fabriqué dans les établissements de fabrication:

AUTRONICA Fire and Security AS
Haakon VII's gate 4
N-7483 Trondheim
NORWAY

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances et les performances décrites dans l'annexe ZA de la norme:

EN 54-5:2000 + EN 54-5/A1: 2002

sous le système 1 sont appliquées et que

le produit satisfait à toutes les exigences prescrites et mentionnées ci-dessus.

Ce certificat a été émis pour la première fois le **2014-02-14** et reste valable aussi longtemps que les méthodes d'essai et/ou pour le contrôle de la production en usine reprises dans la norme harmonisée, utilisées pour évaluer les performances des caractéristiques déclarées, ne changent pas et pour autant que ni le produit, ni les conditions de fabrication dans l'établissement de fabrication ne soient modifiés de manière significative.

Bruxelles, le 14 février 2014

Michèle VANDENDOREN

Secretary General

Phone: +32 10 47 52 11 - Fax: +32 10 47 52 70 - www.anpi.be



Notified body No. 1134 asbl ANPI vzw

Parc Scientifique Fleming - Granbonpré 1 B-1348 Louvain-la-Neuve

Annexe 1 au CERTIFICAT DE CONSTANCE DE PERFORMANCE

1134 - CPR - 014

comprend aussi les variantes suivantes du DETECTEUR DE CHALEUR – DETECTEUR PONCTUEL AUTRONICA BD-25 (classe A1)

Variantes:

Détecteur de chaleur				
Marque	Туре	Classe (chaleur)	Nature	
Autronica	BD-25T	A1	Conventionnel	
Autronica	BD-26	A1	Conventionnel	
Autronica	BD-26/T	A1	Conventionnel	
Autronica	BD-26/EX	A1	Conventionnel	
Autronica	BD-27	В	Conventionnel	
Autronica	BD-27/T	В	Conventionnel	
Autronica	BD-27/EX	В	Conventionnel	

Bruxelles, le 14 février 2014

Michèle VANDENDOREN

Secretary General



Notified body No. 1134

asbl ANPI vzw

Parc Scientifique Fleming - Granbonpré 1 B-1348 Louvain-la-Neuve

Annexe 2 au CERTIFICAT DE CONSTANCE DE PERFORMANCE

1134 - CPR - 014

Spécification technique harmonisée	EN 54-5:2000 + A1:2002	
Caractéristiques essentielles	Performance 1) 2)	Clause
Conditions nominales de déclenchement / sensibilité, délai de réponse (temps de réponse) et performance en condition de feu		
- Classification : BD-25, BD-25T, BD-26, BD-26/T & BD-26/EX	A1	4.2
BD-27, BD-27/T & BD-27/EX	В	
- Positionnement des composants sensibles à la chaleur	pass	4.3
- Influence de la direction	pass	5.2
- Température statique de réponse	pass	5.3
- Temps de réponse à la température typique d'application	pass	5.4
- Temps de réponse à partir de 25 °C : BD-25, BD-25T, BD-26, BD-26/T & BD-26/EX	NA	5.5
- Temps de réponse à partir de 25 °C : BD-27, BD-27/T & BD-27/EX	pass	5.5
- Temps de réponse à partir d'une température ambiante élevée	pass	5.6
- Reproductibilité	Pass	5.8
- Essai complémentaire pour détecteurs portant le suffixe S	NA	6.1
- Essai complémentaire pour détecteurs portant le suffixe R	NA	6.2
iabilité opérationnelle		
- Indicateur d'alarme individuel	pass	4.4
- Connexion de dispositifs auxiliaires externes	pass	4.5
- Surveillance des détecteurs à tête amovible	pass	4.6
- Moyen de calibrage	pass	4.7
- Réglage sur site de la sensibilité de fonctionnement	NA	4.8
- Marquage	pass	4.9
- Information	pass	4.10
- Exigences supplémentaires pour les détecteurs utilisant un logiciel	NA	4.11
olérance de la tension d'alimentation		
- Variation de la tension d'alimentation	pass	5.7
Durabilité de la fiabilité opérationnelle, du délai de réponse, résistance à la température		
- Froid (opérationnel)	pass	5.9
- Chaleur sèche (endurance)	NA	5.10
Durabilité de la fiabilité opérationnelle, résistance aux vibrations		
- Choc (opérationnel)	pass	5.14
- Impact (opérationnel)	pass	5.15
- Vibrations (opérationnel)	pass	5.16
- Vibrations (endurance)	pass	5.17
Durabilité de la fiabilité opérationnelle, résistance à l'humidité		
- Chaleur humide, cyclique (opérationnel)	pass	5.11
- Chaleur humide, continue (endurance)	pass	5.12
Durabilité de la fiabilité opérationnelle, résistance à la corrosion		
- Corrosion par SO ₂	pass	5.13
Durabilité de la fiabilité opérationnelle, stabilité électrique	† 	
- Compatibilité électromagnétique (CEM), essais d'immunité (essais fonctionnels)	pass	5.18
"PND" théoriquement possible; excepté pour la durabilité des caractéristiques avec de	1	
"NA" "non applicable" pour les composants auxquels la condition ne s'applique pas	1	

Bruxelles, le 14 février 2014

Michele VANDENDOREN

Secretary General

Phone: +32 10 47 52 11 - Fax: +32 10 47 52 70 - www.anpi.be